



Groupement Romand de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité du Travail

Case postale 732 - 1001 LAUSANNE

GRMHST

Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST 25 janvier 2006, à Broc, dans les locaux de l'usine Nestlé

1. Ouverture de l'assemblée, appel et nomination des scrutateurs
Le président Etienne Junod ouvre la séance en saluant tous les membres présents.
Il remercie l'entreprise Nestlé pour son accueil.
L'ordre du jour est accepté sans modification.
La liste de présence montre que 35 personnes prennent part à l'assemblée générale.
Il rappelle brièvement les buts de l'assemblée générale, affaires statutaires, informations sur le travail du comité, résumé des activités du groupement, convivialité et bons moments
Il donne connaissance de la liste des membres qui se sont excusés.
Il donne la parole à Daniel Ramaciotti pour l'hommage à Paule Rey décédée. Jacques Holtz présente ensuite une vidéo dans laquelle on voit Paule Rey en conversation avec Alberto Annoni, un des membres fondateurs du groupement.
Une minute de silence est ensuite observée en sa mémoire.
2. Lecture du procès verbal
Le secrétaire P.-A. Girardin procède à la lecture du PV de l'AG du 26 janvier 2005 à Genève, dans les locaux des TPG.
Le dit procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans modification.
3. Rapport du président
Le président présente son rapport dans lequel il indique le nombre des réunions tenues par le comité ainsi que les activités mises sur pied par le GRMHST. Il mentionne aussi les activités menées avec l'organe faïtier, Suissepro. Il remercie par la même occasion son comité sans lequel la vie du groupement ne serait pas possible.
4. Rapport du secrétaire
Comme il est de coutume, le secrétaire P.-A. Girardin porte à la connaissance de l'assemblée, l'état des membres de notre groupement au 31.12.2005

A cette date, le GRMHST comptait

96	membres collectifs	(-11)
145	membres individuels	(-8)
5	membres d'honneur	(-1)

soit au total **246 membres.**

Il rappelle pour mémoire, le nom des membres d'honneurs qui sont :

M. Pierre Andina
M. Jean-Paul Diss
M. Georges Maulaz
M. Alberto Annoni
M. le prof. A. Bergeret de Lyon
Mme Paule Rey étant décédée

Admissions :

Les 14 nouveaux membres individuels ont été admis durant l'année 2005 sont :

NE2	LIEU	CAT
Monsieur Baehler Pascal	Lausanne	I
Mme Janine Brodard	Le Locle	I
Madame Charlotte Bruttomesso	Grand Lancy	I
Madame Claire Dantec Perennou	Bevaix	I
Madame Anne Devanthery	Genève	I
Madame Céline Dubey	Genève	I
Monsieur Gérard Gatouillat	Etoy	I
Monsieur Jacques Guillet	Thônex/GE	I
Monsieur Thierry Meier	Lausanne	I
Monsieur Yan Muller	Troinex	I
	Valeyres-sous-	
Madame Janine Rossier	Montagny	I
Madame Michela Sirica	Ambri-Piotta	I
Monsieur Frédy Steinmann	Yvonand	I
Monsieur Paul Chandesais	Meyrin	I

Les nouveaux membres collectifs accueillis en 2005 au nombre de 3, ce sont :

NE1	NE2	LIEU	CAT
3M (Suisse) SA	Monsieur Willy Franz	Gollion	C
Morandi Frères SA		Corcelles-Payerne	C
Ecoservices SA	Monsieur Eric Dubouloz	Carouge	C

Démissions, radiations :

17 membres, collectifs et individuels ont été gelés, pour non-paiement des cotisations depuis déjà 1 et 2 ans. Ils seront désormais considérés comme radiés.

	Madame Dr L.-M. Bolle	Morrens	I	GELE
	Monsieur Pascal Bratschi	Les Avanchets	I	GELE
	Madame Josette Caille	Les Brenets	I	GELE
	Monsieur Daniel Dolinski	Genève	I	GELE
	Madame Catherine Ghaleb	Sauverny	I	GELE
FTMH - SMUV	Monsieur Edgar Hofer	Bienne	I	GELE
	Monsieur Dimitri Lovey	St-Maurice	I	GELE
M&SV	M. S. Veillard	Echallens	C	GELE
	Monsieur Jean-Claude Murset	Duillier	I	GELE
Nestec SA - dép. Linor	Monsieur A. Conod	Orbe	C	GELE
Otis ascenseurs	MM. J.-J Kray & J. Langhans	Fribourg	C	GELE

	Monsieur Jacques Papaux	Genève	I	GELE
	Monsieur Jean-Pierre Passerat	Châtelaine	I	GELE
	Monsieur Daniel Perret-Gentil	Bière	I	GELE
Inspection de police	Monsieur Hartmut Rottenberg	Bienne	I	GELE
Sappro SA	Monsieur J.-P. Passerat	Châtelaine	C	GELE
	Monsieur Reynald Veillard	Yvonand	I	GELE

Membres collectifs :

9 membres collectifs ont démissionné, ces démissions sont liées à des changements structurels ou aussi à de simples et basses économies.

NE1	NE2	LIEU	CAT
Dixi Holding Le Locle SA	Monsieur Pierre Mollier	Le Locle	C
Ecobion S.A.	Monsieur J.-. P Cheneval	Lausanne	C
FCTA, secrétariat syndical		Lausanne 9	C
FTMH Transjurane	à l'att. de M. Eric Bauer	Delémont	C
GTec SA	Monsieur Yvan Clerc	Monthey	C
SECO, Travail et santé	Monsieur Dr. Alain Kiener	Berne	C
SIB Syndicat indust. et bât.	Monsieur Alain Lamat	Genève	C
Gebr. Tobler AG	Monsieur Jurg Thürig	Ipsach	C
FTMH délégué un synd Lausannoise	Madame Monique Henchoz	Lausanne	C

Membres individuels :

6 membres individuels ont démissionné, ces démissions sont généralement dues à un départ en retraite ou changement d'orientation

NE1	NE2	LIEU	CAT
	Madame C. Willams-Bertoux	Saint-Genis Pouilly	I
	Monsieur Edouard Cattin	Monthey	I
Ergorama SA	Monsieur Willy Fruttaz	Les Acacias GE	I
	Monsieur Pierre-Antoine Müller	Confignon	I
	Monsieur Ralph Neri	Echichens	I
	Monsieur Charles Nuttall	Genève 23	I

Pour le reste, il remercie tous ses collègues du comité, pour leur participation active à la bonne marche de notre groupement et souhaite que cette bonne ambiance puisse durer encore longtemps.

Il indique aussi que du fait de sa mise à la retraite anticipée, il continuera son rôle de secrétaire jusqu'à l'assemblée générale 2007. C'est avec regret qu'il quittera l'équipe du comité avec laquelle il aura œuvré de nombreuses années.

5. Rapport de la trésorière

La trésorière Marie-Antoinette Bianco excusée, c'est Paul Madelaine qui présente les comptes et résultats des pertes et profits ainsi que le bilan au 31.12.2005 du GRMHST.

L'année 2005 s'est terminée par un léger bénéfice de 327.35.

La fortune s'élève au 31.12.2005 à de 45813.52 CHF

P. Madelaine donne quelques explications concernant des grosses dépenses dans le compte courant, par exemple, le coût des envois et des imprimés désormais facturés en plein au groupement.

Bernard Liechti propose que les invitations aux séances soient envoyées par internet.

6. Rapport des vérificateurs

M. Olivier Thonney donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, en excusant l'absence de Jean-Paul Diss

Il indique qu'ils ont vérifié minutieusement les dits comptes et les ont trouvés parfaitement tenus.

Il fait remarquer l'exactitude des comptes et suggère à l'assemblée d'accepter ceux-ci et d'en donner décharge à la trésorière de même d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur donner décharge.

Des remarques que le comité aura à traiter sont émises par les vérificateurs :

- 1) La fortune du groupement est trop élevée
- 2) Il faudra se pencher sur la question de savoir que faire de celle-ci.
- 3) La cotisation à la société suisse de santé publique est mise en question, celle-ci est elle toujours utile ?

P. Madelaine répond que nous recevons de la part de cette société 2 revues de santé et d'hygiène

7. Adoption des rapports

Les rapports du président, du secrétaire, de la trésorière et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité et par applaudissements.

8. Election des vérificateurs des comptes

M. Dr Jean-Paul Diss et Olivier Thonney ne souhaitant pas être reconduits dans leur mandat les nouveaux vérificateurs des comptes doivent être élus, il s'agit de :

Michèle Berode

Daniel Ramacciotti et

Roberto Grassi suppléant.

Les vérificateurs et le suppléant sont élus par acclamations

9. Fixation des cotisations

Le comité propose de maintenir le statu quo pour les cotisations soit :

Membres collectifs CHF minimum 50.-

Membres individuels CHF 20.-

10. Election du président et du comité

Etienne Junod étant d'accord de renouveler son mandat et aucun autre candidat ne se faisant connaître, à la demande du secrétaire, l'assemblée réélit le président à l'unanimité et par acclamation.

Le comité quant à lui est reconduit sans discussion, lui aussi à l'unanimité et par acclamation.

11. Suisse pro

Le président donne quelques informations à propos des activités de Suissepro :

Assemblée des délégués, nombres de délégués selon le nombre des membres dans les diverses sections, coordination des activités.

Suissepro souhaitait adhérer à l'ONSHA. Et aussi diffuser des infos auprès de tous les membres.

Le site de l'association devra être amélioré.

Suissepro devrait être consulté pour la modification de la MSST.

Le comité du groupement n'ayant pas été contacté à ce sujet devra veiller au grain.

12. Programme d'activité 2006

Le comité propose le programme d'activités suivant :

Assemblées

- 27 avril Journée à Thème du printemps.
 « Travail dans des conditions extrêmes »
- 8 novembre Journée de cas.
- 24 janvier 07 AG 2006

13. Divers

P. Madelaine informe au sujet d'une activité future à propos des nanoparticules

D. Ramaciotti en fait de même au sujet d'un activité concernant l'ergonomie.

R. Grassi donne une information à propos de la démission des syndicats qui est liée au regroupement de la FTMH et d'autre organisation en un syndicat unique UNIA. Il explique qu'il s'activera en vue de réintégrer UNIA au sein du groupement.

A. Glardon propose d'investir un peu de notre fortune pour mettre sur pied un site de meilleure facture, quitte à confier la gestion de celui-ci à un privé.

Edouard Cattin est nommé membre d'honneur. Celui-ci remercie l'assemblée et donne quelques indications sur son activité au sein du groupement.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h et suivie d'un apéritif offert par le groupement.

L'assemblée prend ensuite un excellent repas servi par le restaurant de l'entreprise Nestlé.

Ensuite, durant l'après-midi, les membres visitent le Musée gruerie à Bulle.

Le secrétaire

P.-A. Girardin